



# Choc des savoirs ? Toutes les informations

Pour l'instant, il n'y a encore aucun texte réglementaire : la réforme s'applique dans la plus grande précipitation.

# Calendrier

Que prévoit le ministère **à la rentrée 2024** ?

- les groupes de niveau en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> en français et en maths,
- l'expérimentation des classes de préparation à la seconde : une par département en lycée.

Que prévoit le ministère **à la rentrée 2025** ?

- les groupes de niveau s'étendent aux 4<sup>e</sup> et aux 3<sup>e</sup> en français et en maths,
- la généralisation des classes de préparation à la seconde.
- **pour le DNB 2025** : une augmentation de la part du contrôle continu, la fin des correctifs académiques, l'obligation d'obtenir le DNB pour aller en 2<sup>nd</sup>e pro ou GT.

# Quels moyens ?

À la rentrée 2024, 2400 postes devaient être supprimés.

Pour mettre en œuvre sa réforme, Attal a annoncé :

- la suppression de 650 postes dans le 1<sup>er</sup> degré,
- la création de 574 postes dans le 2<sup>nd</sup> degré.

Pour les groupes de niveau, le ministère a besoin **de 2300 postes** : 1150 emplois de professeur·es de lettres supplémentaires et de 1150 emplois de professeur·es de mathématiques supplémentaires.

# Quels moyens ?

Pour financer **ces 2300 postes**, le ministère prévoit :

- d'utiliser 830 emplois parmi ceux qui ont été sauvegardés pour 2024 ;
- de rogner sur la dotation en heures pour la classe de 6eme : 1500 emplois ;
- de prendre sur les dispositifs (UPE2A, Classes relai, heures UNSS...)

# Quelles répartitions des moyens ?

À partir des résultats aux évaluations nationales, le ministère a réparti les postes par académie.

SUD éducation a publié la ventilation des moyens ici :

<https://www.sudeducation.org/creations-et-suppressions-de-postes-ventilation-par-academie/>

Ensuite les départements ont réparti les moyens entre collège.  
La clef de répartition est opaque.

# Des groupes de niveau ?

## Quelles consignes du ministère ?

Les groupes de niveau concernent l'ensemble du volume horaire de français et de mathématiques pour toutes les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>.

Le ministère estime que 1/3 des élèves sont très en difficultés en maths et 1/4 le sont en français.

## Combien de groupes ?

- 3 groupes maximum,
- certains collèges pourront ne mettre en place plusieurs groupes d'élèves en difficulté, d'autres non : les collèges sont entièrement autonomes dans la mise en œuvre des groupes.

# Quels effectifs ?

## Quels changements sur les effectifs ?

- le ministère laisse toute autonomie aux collèges pour définir le nombre d'élèves par groupe en fonction des moyens de l'établissement.

Pour réduire les effectifs dans les groupes d'élèves en difficulté et mettre en place les groupes des différents niveaux, les chef-fes vont devoir prendre sur les heures marges qui servent à faire des demi-groupes et à financer des options.

# Comment sont répartis les élèves ?

## Comment les élèves sont-ils répartis dans les groupes de niveau ?

- à l'entrée en 6<sup>e</sup>: ce sont les professeur·es de CM2 qui seront sollicités pour constituer les groupes,
- après l'entrée en 6<sup>e</sup>: les professeurs pourront faire changer les élèves de groupe dans l'année.

Pas de plafonnement des effectifs.



# Et les emplois du temps ?

## Quelles conséquences sur les emplois du temps ?

La mise en barrette de l'heure d'approfondissement/soutien sur plusieurs classes de 6e d'un même collège a dégradé les emplois du temps des élèves et des personnels à la rentrée 2023.

La mise en barrette des heures de français et de mathématiques (1/3 du temps scolaire) en 6e et en 5e puis, à partir de la rentrée 2025, également en 4e et en 3<sup>e</sup> = **une tension supplémentaire sur les emplois du temps.**

# Une dégradation de nos métiers

## Pour les profs de français et de maths, ça change quoi ?

- on pourra ne pas avoir les mêmes élèves d'un trimestre à l'autre,
- la nécessité de se coordonner et de se concerter davantage, d'adopter des progressions communes pour permettre aux élèves le passage d'un groupe à l'autre,
- des difficultés pour être Prof Principal puisqu'on n'aura plus de classe en charge.

# Une désorganisation générale

## Pour les autres profs, ça change quoi ?

- tout le monde sera impacté par la dégradation des emplois du temps,
- la perte des moyens pour enseigner en demi-groupe dans différentes disciplines avec les heures marge.

# Toujours plus d'inégalités !

## Pour les élèves, ça change quoi ?

- une perte de repère et d'estime de soi pour les élèves,
- une forte stigmatisation des élèves affectés dans les groupes d'élèves en difficulté,
- des difficultés à progresser sans l'hétérogénéité de la classe et une stimulation par de meilleurs élèves,
- un renforcement des inégalités sociales.

# Les autres mesures !

**Pour le 1<sup>er</sup> degré :**

- **labellisation des manuels,**
- **généralisation des évaluations nationales,**
- **réécriture des programmes.**

**Pour le collège :**

- **réforme du brevet : obligatoire pour accéder à la classe de seconde, fin des correctifs académiques et hausse de la part de contrôle terminal,**
- **généralisation des évaluations nationales,**
- **une réécriture des programmes,**
- **une « adaptation » des parcours des élèves en difficultés.**

# Les autres mesures !

**Pour le lycée :**

- **introduction de l'Intelligence artificielle en seconde,**
- **ouverture de classe « prépa seconde » dans les lycées pour les élèves qui n'ont pas obtenu le Brevet.**

**Pour tou·tes :**

- **fin du dernier mot aux familles sur le redoublement,**
- **généralisation de l'uniforme.**

# Comment lutter ?

SUD éducation appelle à :

- se réunir en HMI, AG... avec les collègues pour débattre de cette réforme,
- faire voter dans les CA des motions contre sa mise en place,
- refuser d'appliquer le tri des élèves en groupes de niveau,
- se mettre en grève le 1<sup>er</sup> février